



76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25
Fax : 02 35 90 92 06

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

Compte-rendu sommaire du Conseil communautaire du 27 septembre 2016

L'an deux mil seize, le vingt-sept septembre à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt et un septembre deux mil seize, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BRUMENT.

Présents : Jean-Jacques BRUMENT, Jean BAZIN, Franck SOTTOU, Gill GERYL, André GAUTIER, Marie-Laure DUFOUR, Annie PIMONT, Annie OUVRY, Jean-Claude GROUT, Dominique BOULAIS (suppléante de Lionel AVISSE), Bruno BIENAIME, Isabelle DUBUFRESNIL, Philippe LEFEBVRE (suppléant de Claude FERCHAL), Sandra JEANVOINE, Virginie LEVASSEUR, Imelda VANDECANDELAERE, Christophe LOUCHEL, Guy SENEAL, Maryline FOURNIER, Michel MENAGER, Sébastien JUMEL, Patricia RIDEL, Nicolas LANGLOIS, , Frédéric WEISZ, Marie-Luce BUICHE, Frédéric ELOY (jusqu'à la question n°26), Sabine AUDIGOU, Florent BUSSY, Lucien LECANU, Jolanta AVRIL, François LEFEBVRE, Patrick CAREL, Marie-Catherine GAILLARD, Joël MENARD, Christine GODEFROY, Véronique MPANDOU, René DESPREZ, Bérénice AMOURETTE, Bernard MACHEMEHL, Odile VILLARD.

Absents : Patrick BOULIER, Daniel LEFEVRE (donne procuration à Jean-Jacques BRUMENT), Lionel AVISSE (suppléé par Dominique BOULAIS), Claude FERCHAL (suppléé par Philippe LEFEBVRE), Emmanuelle CARU-CHARRETON (donne procuration à Patricia RIDEL), Frédéric ELOY (à partir de la question n°27 et donne procuration à François LEFEBVRE), Paquita CLAPISSON (donne procuration à Lucien LECANU), Isabelle BOUVIER-LAFOSSÉ (donne procuration à Sébastien JUMEL), Elodie ANGER (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Bernard BREBION (donne procuration à Sandra JEANVOINE), Claude PETITEVILLE (donne procuration à Odile VILLARD).

Secrétaire de Séance : François LEFEBVRE.

- ⇒ **Monsieur François LEFEBVRE, désigné secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.**
- ⇒ **Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président en vertu de la délibération du 6 mai 2014 par délégation du Conseil communautaire :**
 - DEC-16/098 – CULTURE – Enseignements artistiques – Tarifs d'inscription à compter de l'année scolaire 2016-2017
 - DEC-16/099 – ASSAINISSEMENT – SARL EUCLYD Géomètres Experts – Remise gracieuse sur les pénalités de retard du marché 2015/51 – Lot n°1 – Bon de commande n°2015/03
 - DEC-16/100 – POLITIQUES DURABLES – Signature de la Charte de partenariat EPEE 2020 – Entreprises Propres et Economes en Energies à l'horizon 2020 avec l'association Energie Normandie
 - DEC-16/101 – MARCHES – Recours aux services d'un huissier pour toute action en cas d'occupation non autorisée dans le cadre de la compétence « Création d'une aire de grands passages pour les gens du voyage »
 - DEC-16/102 – SPORT/ST. NAUTIQUE – Contrat d'alimentation électrique temporaire pour la fourniture d'énergie électrique au point plage de Dieppe
 - DEC-16/103 – MARCHES – Maintenance, hébergement et évolution du site internet de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime

- DEC-16/104 – MARCHES – Rénovation du Conservatoire Camille Saint Saëns de Dieppe – Lot n°1 : Gros œuvre / Déconstructions – Acceptation d'un sous-traitant
- DEC-16/105 – MARCHES – Marché subséquent sur le fondement de l'accord-cadre conclu par l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) ayant pour objet la fourniture de services de communications mobiles et prestations annexes
- DEC-16/106 – ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES – Prise en charge financière de la formation d'un enseignant du SYDEMPAD
- DEC-16/107 – PATRIMOINE – Protocole transactionnel conclu avec la société DENIS & ASSOCIES relatif au marché n° 2012/55 « Construction des vestiaires complémentaire du stade », lot n° 1 « VRD Extérieur »
- DEC-16/108 – MARCHES – Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville de Dieppe et Dieppe-Maritime – Marché de location entretien de vêtements de travail
- DEC-16/109 – MARCHES – Renouvellement Licence Autocad Map 3D (Autodesk Souscription Program)
- DEC-16/110 – MARCHES – Marché de fournitures et de services de télécommunications – Lot n°1 : Services de téléphonie fixe et mobile – Avenant n°2
- DEC-16/111 – MARCHES – Convention constitutive d'un groupement de commandes entre le SYDEMPAD et Dieppe-Maritime – Modification des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative
- DEC-16/112 – DEVELOPPEMENT DURABLE – Fonds de financement de la transition énergétique – Avenant à la convention particulière d'appui financier conclue avec le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie le 16 juin 2015 dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »
- DEC-16/113 – DEVELOPPEMENT DURABLE – Fonds de financement de la transition énergétique – Avenant n° 1 à la Convention entre le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer en charge des Relations internationales sur le climat et Dieppe-Maritime dans le cadre de l'Appel à Projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »
- DEC-16/114 – PATRIMOINE – Protocole transactionnel conclu avec la société Côte d'Albâtre d'Electricité relatif au marché n° 2012/62 « Construction des vestiaires complémentaire du stade », lot n° 8 « Electricité »
- DEC-16/115 – MARCHES – Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du Conservatoire Camille Saint-Saëns de Dieppe – Avenant n°2
- DEC-16/116 – OTDM – Convention de partenariat – « A la découverte des églises de nos villages »
- DEC-16/117 – ASSAINISSEMENT – Convention de passage propriété M. BIGOT – Desserte en assainissement du groupe d'habitations situé en contre-bas du CD 925 – Petit-Appeville – Commune d'HAUTOT SUR MER
- DEC-16/118 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Convention d'occupation précaire de l'atelier n°5 dans les locaux de la pépinière d'entreprises CREA+ – SA PROXISERVE
- DEC-16/119 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Convention d'occupation précaire de l'atelier n°2 dans les locaux de la pépinière d'entreprises CREA+- Société ONET SA
- DEC-16/120 – TRANSPORTS – Gare routière de Dieppe – Convention de sous-occupation pour les services réguliers interurbains de transport public routier de personnes librement organisés
- DEC-16/121 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Convention d'occupation précaire du module n°1 dans les locaux de l'Hôtel d'Entreprises n°2 – ENERCON SERVICE France Nord
- DEC-16/122 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Convention d'occupation précaire du module n°5

dans les locaux de l'Hôtel d'Entreprises n°2 - PROXISERVE

- DEC-16/123 – MARCHES – Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du génie civil d'ouvrages d'eau potable – Avenant n°1
- DEC-16/124 – RH – Formation sur le thème : « Marketing expérientiel »
- DEC-16/125 – OTDM – Appel à projets « Promotion touristique » 2016 – Demande de subvention de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime auprès du Département de Seine-Maritime – Plan de financement
- DEC-16/126 – OTDM – Traduction en langues étrangères des éditions de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime – Demande de subvention auprès de la Région Haute-Normandie – Plan de financement 2016
- DEC-16/127 – MARCHES – Représentation de Dieppe-Maritime par un avocat pour toute action en cas d'occupation non autorisée dans le cadre de la compétence « Création d'une aire de grands passages pour les gens du voyage »
- DEC-16/128 – FINANCES – Contrat d'assistance et de maintenance relatif au produit logiciel diagnostic fiscal (réservé à la demande de Martial)
- DEC-16/129 – RH – Formation sur le thème : « Les solutions pour la commercialisation de son offre : les OTA (Online Travel Agency) »
- DEC-16/130 – MARCHES – Marché d'assistance et de maintenance du produit logiciel DYNMAP conclu avec la SA FININDEV
- DEC-16/131 – MARCHES – Rénovation du Conservatoire Camille Saint Saëns de Dieppe – Lot n°7 : Ventilation – Acceptation d'un sous-traitant
- DEC-16/132 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Convention d'occupation précaire du module n°2 dans les locaux de l'Hôtel d'Entreprises n°2 - ELSYLOG
- DEC-16/133 – AMENAGEMENT – Convention avec le Département de Seine-Maritime attribuant à Dieppe-Maritime une subvention pour l'étude « Servius »
- DEC-16/134 – RH – Formation sur le thème : « Optimiser le travail et le partenariat blogueurs / influenceurs »
- DEC-16/135 – PATRIMOINE – Protocole transactionnel conclu avec la société Miroiterie Marchand relatif au marché n°2012/58 « Construction de vestiaires complémentaires au stade des vertus », lot n°4 « Menuiseries extérieures aluminium »
- DEC-16/136 – PATRIMOINE – Protocole transactionnel conclu avec la société Denis & Associés relatif au marché n°2012/55 « Construction de vestiaires complémentaires au stade des vertus », lot n°1 « VRD Extérieurs » et annulation de la décision n° 2016/107
- DEC-16/137 – PATRIMOINE – Protocole transactionnel conclu avec la Société Côte d'Albâtre Electricité relatif au marché n°2012/62 « Construction de vestiaires complémentaires au stade des vertus », lot n°8 « Electricité » et annulation de la décision n° 2016/114
- DEC-16/138 – MARCHES- Marché de fournitures et de services de télécommunications / Lot n°2 : Services d'accès internet – Avenant n°2
- DEC-16/139 – DEVELOPPEMENT DURABLE – CEP – Contrat de location n° D7828142 relatif à la batterie pour un véhicule électrique
- DEC-16/140 – RH – Formation sur le thème « L'accueil et la relation client »
- DEC-16/141 - RH – Formation sur le thème « Mieux vendre sa destination, son produit touristique »
- DEC-16/142 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Convention d'occupation temporaire de deux salles dans les locaux de DIEPPE-MARITIME-INNOVATION – L'association Académie Bach

- DEC-16/143 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Convention d’occupation précaire de l’Atelier n°3 dans les locaux de la Pépinière d’Entreprises CREA+ – SAS MALAGROUP
- DEC-16/144 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Convention d’occupation précaire du Bureau n°2 dans les locaux de la Pépinière d’Entreprises CREA+ – Société DERICHEBOURG SOURCING AERO & ENERGY
- DEC-16/145 – DEVELOPPEMENT DURABLE – Domaine public maritime – Autorisation d’occupation temporaire non constitutive de droits réels (stockage véhicule EIE)
- DEC-16/146 – MARCHES – Marché de transports réguliers à titre principal scolaire susceptible d’être ouvert à des clients commerciaux – Lot n°3 : Desserte des écoles d’Arques-la-Bataille, Hautot-sur-Mer, Martin-Eglise et Rouxmesnil-Bouteilles et en réemploi, desserte de Dieppe pour Ancourt et Grèges / Avenant n°4
- DEC-16/147 – MARCHES – Groupement de commandes – Entretien et maintenance des ascenseurs
- DEC-16/148 – MARCHES – Marché de transports réguliers à titre principal scolaire susceptible d’être ouvert à des clients commerciaux – Lot 1 : Desserte des écoles et du collège d’Offranville, desserte du collège Delvincourt pour Martigny et desserte en rabattement sur réseau urbain Martigny-Arques la Bataille / Avenant n°5
- DEC-16/149 – MARCHES – Marché de transports réguliers à titre principal scolaire susceptible d’être ouvert à des clients commerciaux / Lot 2 : Desserte des écoles et des restaurants scolaires d’Aubermesnil-Beaumais et Martigny, St-Aubin/scie et Sauqueville et rabattement sur réseau urbain Arques-la-Bataille-Martigny / Avenant n°5
- DEC-16/150 – MARCHES – Marché de transports réguliers à titre principal scolaire susceptible d’être ouvert à des clients commerciaux – Lot 4 : Desserte du lycée d’Offranville / Avenant n° 2
- DEC-16/151 – MARCHES – Travaux sur les réseaux d’eau potable de Dieppe-Maritime – Acceptation d’un sous-traitant
- DEC-16/152 – MARCHES – Marché de transports réguliers à titre principal scolaire susceptible d’être ouvert à des clients commerciaux – Lot 3 : Desserte des écoles d’Arques-la-Bataille, Hautot-sur-Mer, Martin-Eglise et Rouxmesnil-Bouteilles et en réemploi, desserte de Dieppe pour Ancourt et Grèges / Acceptation d’un sous-traitant
- DEC-16/153 – MARCHES – Marché de transports réguliers à titre principal scolaire susceptible d’être ouvert à des clients commerciaux – Lot 4 : Desserte du lycée d’Offranville / Acceptation d’un sous-traitant

⇒ **Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 3 mai 2016.**

⇒ **Monsieur le Président informe que les points n°1 et n°2 inscrits à l’ordre du jour sont reportés à un conseil communautaire ultérieur.**

⇒ **DÉLIBÉRATIONS**

INSTANCES

27-09-16/01 – INSTANCES – Installation d’un nouveau conseiller communautaire représentant la Ville de Dieppe

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est décidé, à l’unanimité, d’installer Madame Virginie LEVASSEUR en qualité de conseillère communautaire, représentant la Ville de Dieppe, en remplacement de Madame Ghislaine ORTILLON.

27-09-16/02 – INSTANCES – Commission thématique « Développement économique – Tourisme – Emploi – Formation » – Désignation d'un nouveau membre de la commission

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation de Madame Virginie LEVASSEUR, en tant que nouveau membre de la commission « Développement économique – Tourisme – Emploi – Formation ».

27/09-16/03 – INSTANCES – Commission thématique « Habitat – Politique de la Ville – Cohésion sociale » – Désignation d'un nouveau membre de la commission

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation de Madame Virginie LEVASSEUR, en tant que nouveau membre de la commission « Habitat – Politique de la Ville – Cohésion sociale ».

27-09-16/04 – INSTANCES – Office de Tourisme Dieppe-Maritime (OTDM) – Désignation d'un représentant suppléant de Dieppe-Maritime

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation de Madame Virginie LEVASSEUR, en tant que représentant suppléant de Dieppe-Maritime au Conseil d'exploitation de la régie de l'OTDM.

27-09-16/05 – INSTANCES – SYDEMPAD – Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de Dieppe-Maritime

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation de Madame Virginie LEVASSEUR en tant que représentant titulaire de Dieppe-Maritime au SYDEMPAD et de Monsieur Christian PASCO, représentant suppléant de Dieppe-Maritime au SYDEMPAD.

27-09-16/06 – INSTANCES – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Dieppois Terroir de Caux (PETR-PDTC) – Désignation d'un représentant de Dieppe-Maritime

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation de Madame Virginie LEVASSEUR, en tant que représentant de Dieppe-Maritime au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Dieppois Terroir de Caux, afin de pourvoir le siège vacant.

AMENAGEMENT

27-09-16/07 – AMENAGEMENT – Lancement de l'Etude de requalification de la Basse Vallée de l'Arques (ERBVA)

Rapporteur : Monsieur GERYL

Il est décidé, à l'unanimité, d'approuver le lancement de l'étude de requalification de la Basse Vallée de l'Arques et d'autoriser Monsieur le Président de Dieppe-Maritime ou son représentant à signer tout document à intervenir relatif à cette opération.

27-09-16/08 – AMENAGEMENT – Convention de partenariat foncier EPFN – SAFER – Dieppe-Maritime (en vue de l'extension du Parc Eurochannel (Eurochannel 2 et 3))

Rapporteur : Monsieur GERYL

Il est décidé, à l'unanimité, de valider la convention de partenariat EPFN – SAFER – DIEPPE-MARITIME et

d'autoriser Monsieur le Président de Dieppe-Maritime à signer la convention ainsi que tout document afférent. *

HABITAT

27-09-16/09 – HABITAT – PLH – Mobilisation du Fonds de Minoration Foncière pour l'opération Avenue Jean Jaurès à Dieppe en faveur de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN)

Rapporteur : Monsieur GAUTIER

Il est décidé, à l'unanimité, de rapporter la délibération n°26-04-16/02 du Conseil communautaire du 26 avril 2016 attribuant une subvention à Habitat 76 d'un montant maximum de 31 078 € au titre du fonds de minoration foncière pour permettre la réalisation de l'opération Avenue Jean Jaurès, d'attribuer une subvention de fonds de minoration foncière d'un montant maximum de 30 707 € à l'EPFN pour l'opération Avenue Jean Jaurès à Dieppe, d'exempter exceptionnellement le bénéficiaire de cette subvention d'investissement de l'obligation d'intégration d'une clause d'insertion dans la mesure où elle finance une opération d'acquisition foncière et non une opération de travaux et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir relatif à cette opération.

SIG

27-09-16/10 – SIG – Mise en place d'une Coordination Régionale de l'Information Géographique CRIGE NORMANDIE, et adhésion de Dieppe-Maritime (sous l'égide de la Région Normandie et de la DREAL)

Rapporteur : Monsieur GERYL

Il est décidé, à l'unanimité, d'adhérer à la CRIGE NORMANDIE et de désigner Monsieur le Président ou son représentant pour représenter Dieppe-Maritime au sein de la CRIGE NORMANDIE.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

27-09-16/11 – ECONOMIE – Demande de subvention de la SCI 4P / SEIM – Modificatif

Rapporteur : Monsieur SOTTOU

Il est approuvé, à l'unanimité, de modifier la délibération du 30 septembre 2014 approuvant le versement d'une aide financière à la SCI 4P équivalent à 2,5% du coût HT de son projet immobilier, soit 16 695 €, pour le compte de l'entreprise APIM, d'approuver le versement de l'aide financière à la SCI 4P pour le compte de l'entreprise SEIM se substituant à la société APIM et d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents à intervenir relatifs à l'exécution de la présente délibération.

27-09-16/12 – ECONOMIE – Dieppe-Maritime Innovation – Fixation des tarifs de l'Atelier de Fabrication Numérique

Rapporteur : Monsieur SOTTOU

Il est décidé, à l'unanimité d'approuver les tarifs suivants de l'Atelier de Fabrication Numérique :

- Expertise : 63,25 € HT de l'heure
- Equipements de base : 26,13 € HT de l'heure
- Equipements d'impression 3D :
 - Imprimante de type 1 : 49,33 € HT de l'heure
 - Imprimante de type 2 : 18,25 € HT de l'heure
 - Imprimante de type 3 : 5,20 € HT de l'heure

- Consommables : application du tarif fournisseur plus une marge de 15%,

de préciser que la grille de tarification de l'Atelier de Fabrication Numérique pourra être revue chaque année dans la limite de la délégation au Président en la matière et d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents à intervenir relatifs à l'exécution de la présente délibération.

EAU / ASSAINISSEMENT

27-09-16/13 – ASSAINISSEMENT – Acquisition d'une partie de la parcelle AH13 à Hautot-sur-Mer – Acte en la forme administrative (station de relevage édifiée sur la parcelle)

Rapporteur : Madame PIMONT

Il est décidé, à l'unanimité d'approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle AH13 d'une superficie d'environ 350 m², au prix de 8 € le m² soit un montant de 2 600 € HT, de rédiger l'acte de cession des 320 m² de la parcelle cadastrée AH13, en la forme administrative et de désigner Madame Annie PIMONT, membre du conseil communautaire, pour représenter Dieppe-Maritime à la signature de l'acte.

27-09-16/14 – EAU / ASSAINISSEMENT – Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'Eau et de l'Assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2015

Rapporteur : Madame PIMONT

Il est pris acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement relatif à l'exercice 2015.

DÉCHETS MÉNAGERS

27-09-16/15 – DÉCHETS MÉNAGERS – Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Région d'Envermeu – Conditions de dissolution et liquidation du syndicat

Rapporteur : Madame DUBUFRESNIL

Il est décidé, à l'unanimité, d'approuver les modalités de répartition proposées et arrêtées par la délibération du SMOMRE en date du 8 juillet 2016 et d'autoriser Monsieur le Président de Dieppe-Maritime à mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires pour la bonne exécution de la présente délibération. *

27-09-16/16 – DÉCHETS MÉNAGERS – Exonération Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères (TEOM) pour 2017

Rapporteur : Madame DUFOUR

Il est décidé, à l'unanimité, d'exonérer de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2017, les propriétaires des parcelles figurant sur les tableaux ci-annexés. *

RELATIONS HUMAINES

27-09-16/17 – RELATIONS HUMAINES – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés (Guy SENECAI, Maryline FOURNIER, Michel MENAGER, Sébastien JUMEL, Patricia RIDEL, Nicolas LANGLOIS, Frédéric WEISZ, Marie-Luce BUICHE, Frédéric ELOY, Sabine AUDIGOU, Florent BUSSY, Lucien LECANU, Jolanta AVRIL, François LEFEBVRE, Patrick CAREL, Marie-Catherine GAILLARD, Joël MENARD ne prenant pas part au vote),

de créer :

- A compter du 1^{er} octobre 2016 :
 - o Pour la filière administrative :

- Deux postes permanents et à temps complet d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
 - Pour la filière technique :
 - Deux postes permanents et à temps complet d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe,
 - A compter du 1^{er} novembre 2016 :
 - Pour la filière technique :
 - Deux postes permanents et à temps complet d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe,
- Quatre postes permanents et à temps complet d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

de supprimer du tableau des effectifs un poste de :

- chargé de mission économie (attaché)
- chargé de mission culture/tourisme (attaché)
- Technicien S.I.G,
- Technicien collecte.

de créer un poste à temps complet d'ingénieur contractuel recruté suivant les dispositions de l'article 3-3-2° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir et dont la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux et notamment du grade d'ingénieur à l'indice brut 458 – indice majoré 401, d'appliquer le régime indemnitaire correspondant aux postes créés et prévus par sa délibération du 19 décembre 2003, modifiée. *

FINANCES

27-09-16/18 – FINANCES – Budget Principal – Provision pour non remboursement de l'avance de trésorerie accordée à la Maison de l'Emploi

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est décidé, par 26 voix pour et 21 voix contre, de constituer une provision semi-budgétaire pour risque de non encaissement du remboursement des avances pour un montant de 60 000,00 € chaque année pendant trois ans.

27-09-16/19 – FINANCES – Budget principal – Décision modificative n°2

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est adopté, par 26 voix pour et 21 voix contre, la décision modificative n° 2 suivante à son budget principal pour 2016 :

1) en section de fonctionnement :

Nature	Fonc - tion	Progr.	Ges- tion- naire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
73925	01		G01	R	FPIC	192 503,00 €	
657364	252	051301	G10	R	Subventions de fonctionnement aux organismes publics-Établissements et services rattachés -A caractère industriel et commercial	-69 275,00 €	

Compte-rendu sommaire du Conseil communautaire du 27 septembre 2016

657364	815	051302	G10	R	Subventions de fonctionnement aux organismes publics-Établissements et services rattachés -A caractère industriel et commercial	19 275,00 €	
022	01		G10	R	Dépenses imprévues	-94,00 €	
023	01		G01	O	Virement à la section d'investissement	-177 700,00 €	
7325	01		G01	R	FPIC		-35 291,00 €
TOTAL						-35 291,00 €	-35 291,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

2) en section d'investissement :

Nature	Fonc - tion	Progr.	Ges - tion - naire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
020	01		G01	O	Dépenses imprévues	-1 483,00 €	
2031	02008	051405	G03	R	Frais d'études	10 200,00 €	
204172	7201	050304	G0601	R	Subventions d'équipement versées - Autres établissements publics locaux - Bâtiments et installations	-21 000,00 €	
204182	7201	050304	G0601	R	Subventions d'équipement versées - Autres organismes publics locaux - Bâtiments et installations	31 078,00 €	

2041411	9402	050108	G0502	R	Subventions d'équipement versées – Communes membres du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	4 000,00 €	
20422	90	050106	G0502	R	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé – Bâtiments et installations	-4 000,00 €	
2111	9008	050118	G09	R	Terrains nus	18 344,80 €	
2111	820	050204	G09	R	Terrains nus	-18 344,80 €	
2115	82401	033410	G0601	R	Terrains bâtis	1 170,00 €	
2182	020	051401	G03	R	Matériel de transport	-10 200,00 €	
2313	01		G10	R	Constructions	-187 465,00 €	
021	01		G01	O	Virement de la section de fonctionnement		-177 700,00 €
TOTAL						-177 700,00 €	-177 700,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

27-09-16/20 – FINANCES – Budget Assainissement – Décision modificative n°1

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est adopté, par 26 voix pour et 21 voix contre, la décision modificative n° 1 suivante à son budget Assainissement pour 2016 :

1) en section de fonctionnement :

Nature	Opération	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
617		G14	R	Frais d'études	43 000,00 €	
022		G14	R	Dépenses imprévues	-3 000,00 €	

Compte-rendu sommaire du Conseil communautaire du 27 septembre 2016

023		G14	O	Virement à la section d'investissement	-40 000,00 €	
TOTAL					0,00 €	0,00 €

(1) R : opération réelle - O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

2) en section d'investissement :

Nature	Opération	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
2111		G14	R	Terrain nus	3 000,00 €	
21562	010105	G14	R	Matériel spécifique d'exploitation - Service d'assainissement	-8 000,00 €	
21562	010309	G14	R	Matériel spécifique d'exploitation - Service d'assainissement	-20 000,00 €	
21562	010501	G14	R	Matériel spécifique d'exploitation - Service d'assainissement	-20 000,00 €	
217532	010104	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-27 000,00 €	
217532	010306	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-47 000,00 €	
217532	010307	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-13 000,00 €	
217532	010308	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-10 000,00 €	
217532	010401	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-54 500,00 €	
2315	010303	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques	-132 500,00 €	
2315	010304	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques	25 000,00 €	
2315				Installations, matériel et outillage techniques	70 000,00 €	
2317	010301	G14	R	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	-115 000,00 €	
2317	010302	G14	R	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	-170 000,00 €	
020		G14	R	Dépenses imprévues	500,00 €	

021		G14	O	Virement de la section de fonctionnement		-40 000,00 €
13111	010105	G14	R	Subventions d'équipement – Agence de l'eau		-35 100,00 €
1681	010105	G14	R	Autres emprunts		-23 400,00 €
1641		G14	R	Emprunts en euros		-420 000,00 €
TOTAL					-518 500,00 €	-518 500,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

27-09-16/21 – FINANCES – Budget Eau – Décision modificative n°1

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est adopté, par 26 voix pour et 21 voix contre, la décision modificative n° 1 suivante à son budget Eau pour 2016 :

1) en section d'investissement :

Nature	Opération	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
217531	010104	G13	R	Installations à caractère spécifique - Réseaux d'adduction d'eau	-20 000,00 €	
217531	010301	G13	R	Installations à caractère spécifique - Réseaux d'adduction d'eau	11 000,00 €	
217531	010501	G13	R	Installations à caractère spécifique - Réseaux d'adduction d'eau	-200 000,00 €	
217531	020101	G13	R	Installations à caractère spécifique - Réseaux d'adduction d'eau	-11 000,00 €	
217561	020202	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-3 000,00 €	
21451	020203	G13	R	Construction sur sol d'autrui - Batiments d'exploitation	2 000,00 €	
217561	020205	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-3 000,00 €	
217561	020208	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-5 000,00 €	
2317	020302	G13	R	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	-94 000,00 €	
217561	020305	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-8 000,00 €	
217561	020307	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-1 000,00 €	
217561	020308	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-15 000,00 €	

Compte-rendu sommaire du Conseil communautaire du 27 septembre 2016

217451	020309	G13	R	Constructions - Batiments d'exploitation	-50 000,00 €	
217561	020310	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-4 500,00 €	
217561	020313	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-4 000,00 €	
217451	020315	G13	R	Construction sur sol d'autrui - Batiments d'exploitation	-20 000,00 €	
217561	020318	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-1 000,00 €	
217451	020319	G13	R	Construction sur sol d'autrui - Batiments d'exploitation	-1 500,00 €	
217561	020321	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-1000,00 €	
217561	020322	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-3 000,00 €	
2031	020405	G13	R	Frais d'études	-30 000,00 €	
217561	020501	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-1 500,00 €	
217561	020502	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-1 500,00 €	
217561	020503	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-1 500,00 €	
217561	020505	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-13 000,00 €	
217561	020506	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-13 000,00 €	
2315		G13	R	Installations, matériel et outillage techniques	493 000,00 €	
020		G13	R	Dépenses imprévues	-500,00 €	
TOTAL					0,00 €	0,00 €

27-09-16/22 – FINANCES – Budget SPANC – Provision pour renouvellement de diagnostics initiaux

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est décidé, par 26 voix pour et 21 voix contre, de constituer une provision semi-budgétaire pour charges de fonctionnement courant d'un montant de 60 000 € HT sur 2016 et d'un montant annuel de 10 000 € HT pour les exercices suivants jusqu'en 2020.

27-09-16/23 – FINANCES – Budget SPANC – Décision modificative n°1

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est adopté, par 26 voix pour et 21 voix contre, la décision modificative n° 1 suivante à son budget SPANC pour 2016 en section de fonctionnement :

Nature	Fonction	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
618		G15	R	Divers	-60 000,00 €	
6815		G15	R	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	60 000,00 €	
TOTAL					0,00 €	0,00 €

(1) R : opération réelle - O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

27-09-16/24 – FINANCES – Budget ZAE – Admission de créances éteintes

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est décidé, par un premier vote, à l'unanimité, de ne pas siéger à huis clos.

Il est décidé, par un second vote, à 26 voix pour et 21 voix contre, de déclarer irrécouvrables et d'admettre en créances éteintes, les titres de recettes désignés ci-dessous :

Exercice	N° du titre	Objet du titre	Montant TTC	Justification d'admission en non-valeur
2012	35	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 240,11 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	87	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 240,11 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	116	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 240,11 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	140	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 240,11 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	175	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	909,41 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	203	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	330,69 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	205	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 240,11 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	233	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 240,11 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	256	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 240,11 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

2012	266	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 240,11 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	287	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 240,11 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	325	Taxe foncière 2012 (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 240,11 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	353	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 013,07 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2012	354	Assurance 2012 (Hôtel d'Entreprises N°2)	141,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	12	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 296,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	37	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 296,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	64	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 296,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	89	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 296,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	133	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 296,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	148	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 296,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	173	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 296,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	222	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 296,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	257	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 296,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	287	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 296,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	313	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	1 296,93 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	353	Assurance 2013 (Hôtel d'Entreprises N°2)	310,66 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

2013	354	Taxe foncière 2013 (Hôtel d'Entreprises N°2)	937,44 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	362	Loyer (Hôtel d'Entreprises N°2)	302,61 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	363	Complément Taxe Foncière 2013 (Hôtel d'Entreprises N°2)	97,08 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2013	364	Complément assurance 2013 (Hôtel d'Entreprises N°2)	32,17 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
Total TTC			30 742,39 €	

27-09-16/25 – FINANCES – Budget Annexe ZAE – Reprise sur provision pour risques sur le bâtiment Hôtel d'Entreprise n°2

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est autorisé, par 26 voix pour et 21 voix contre, la reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulant pour un montant de 30 745,00 € HT.

27-09-16/26 – FINANCES – Budget ZAE 2016 – Décision modificative n° 1

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est adopté, par 26 voix pour et 21 voix contre, la décision modificative n° 1 suivante à son Annexe ZAE pour 2016 :

1) en section de fonctionnement :

Nature	Fonction	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
6135	900103	G050103	R	Locations mobilières	170,00 €	
615228	900113	G050113	R	Entretien et réparations - Autres bâtiments	5 750,00 €	
6156	900103	G050103	R	Maintenance	3 700,00 €	
6542	900102	G050102	R	Créances éteintes	30 745,00 €	
022	900103	G050103	R	Dépenses imprévues	-3 870,00 €	
022	900104	G050104	R	Dépenses imprévues	-3 222,00 €	
022	900113	G050113	R	Dépenses imprévues	-3 574,00 €	
70688	900103	G050103	R	Autres prestation de services		4 800,00 €
752	900104	G050104	R	Revenus des immeubles		-6 200,00 €

Compte-rendu sommaire du Conseil communautaire du 27 septembre 2016

758	900104	G050104	R	Produits divers de gestion courante		-400,00 €
7718	900103	G050103	R	Autres produits exceptionnels		754,00 €
7817	900102	G050102	R	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants		30 745,00 €
TOTAL					29 699,00 €	29 699,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

2) En section d'investissement :

Nature	Fonction	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
2313	900103	G050103	P	Constructions	12 705,00 €	
2051	900103	G050103	R	Concessions et droits similaires	30 000,00 €	
2181	900103	G050103	R	Installations générales, agencements et aménagements divers	16 000,00 €	
2183	900103	G050103	R	Matériel de bureau et matériel informatique	-56 000,00 €	
165	900104	G050104	R	Dépôts et cautionnements reçus	3 190,00 €	
165	900105	G050105	R	Dépôts et cautionnements reçus	3 450,00 €	
165	900102	G050102	R	Dépôts et cautionnements reçus	120,00 €	
2031	900103	G050103	P	Frais d'études		10 540,00 €

2135	900103	G050103	P	Installations générales, agencements, aménagements des constructions		2 165,00 €
165	900104	G050104	R	Dépôts et cautionnements reçus		3 190,00 €
165	900105	G050105	R	Dépôts et cautionnements reçus		3 450,00 €
165	900102	G050102	R	Dépôts et cautionnements reçus		120,00 €
1641	900103	G050103	R	Emprunts en euros		-10 000,00 €
TOTAL					9 465,00 €	9 465,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

27-09-16/27 – FINANCES – Budget Transports – Décision modificative n°2

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est adopté, par 26 voix pour et 21 voix contre, la décision modificative n° 2 suivante à son budget Transports Publics pour 2016 :

1) en section de fonctionnement :

Nature	Fonction	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
628783	252	G17	R	Remboursements de frais – A d'autres organismes	4 670,00 €	
6218	252	G17	R	Autre personnel extérieur	20 510,00 €	
6718	81501	G17	R	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 040,00 €	
022	01	G17	R	Dépenses imprévues	14 290,00 €	
7067	252	G17	R	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		97 510,00 €
774	252	G17	R	Subventions exceptionnelles		-69 275,00 €
774	81501	G17	R	Subventions exceptionnelles		19 275,00 €
TOTAL					47 510,00 €	47 510,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

2) en section d'investissement :

Nature	Fonction	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
2317	81501	G17	R	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	-1 164 200,00 €	
1641	01	G17	R	Emprunts en euros		-1 164 200,00 €
TOTAL					- 1 164 200,00 €	-1 164 200,00 €

(1) R : opération réelle - O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

27-09-16/28 – FINANCES – Budget Déchets Ménagers et Assimilés – Proposition de huis clos et admission de créances éteintes

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est décidé, par un premier vote, à l'unanimité, de ne pas siéger à huis clos.

Il est décidé, par un second vote, à 26 voix pour et 21 voix contre, de déclarer irrécouvrables et d'admettre en créances éteintes, les titres de recettes désignés ci-dessous :

Exercice	N° du titre	Objet du titre	Montant TTC	Justification d'admission en non-valeur
2012	626	Redevance spéciale (Martin Eglise)	514,80 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
2014	433	Redevance spéciale (Dieppe)	62,40 €	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif
<i>Total TTC</i>			<i>577,20 €</i>	

La séance est levée à 20 h 35.

*Les annexes aux délibérations sont consultables à l'accueil de Dieppe-Maritime durant les horaires habituels d'ouverture.